

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 05/03/2013 à Plourivo

Étaient présents

Stéphanie ALLANIOUX
Pascal BOURDON
Nicolas DAVIAU
Typhaine DELATOUCHE
Bérengère FRITZ
Ségolène GUEGUEN
Charlotte IZARD
Nicolas LONCLE
Annaïg POSTEC

Absents excusés :

Sandrine ALARY
Benjamin BUISSON
Philippe DELLA VALLE
Julien FROGER
Gwendoline LE CUNFF
Christophe LE PIMPEC

POINT 1 : PREPARATION RENCONTRE AVEC CYRILLE LEFEUVRE

Cyrille LEFEUVRE a remplacé Daniel LASNE à la DREAL depuis fin janvier. L'ACMN le rencontrera le **14/03/2013**.
Plusieurs points sont à évoquer avec lui et notamment :

⇒ Organisation DREAL

- ✓ Faire le point sur l'organisation du service : rôle précis de Cyrille Lefeuvre, ses attentes par rapport à l'asso
- ✓ Organisation Alexia / Nathalie* et calendrier
- ✓ Rôle de nos chargés de mission référents DREAL : poursuivent-ils l'appui à Alexia ?

**Arrivée de la personne chargée d'épauler Alexia Curci (Nathalie) : il serait peut être intéressant de profiter de la rencontre avec C. Lefeuvre pour se présenter...*

⇒ Situation vis-à-vis des subventions

- ✓ encore une **majorité de dossiers (2010 et 2011) non soldés** (exploitation des données de l'enquête) : attirer son attention sur le fait que cette situation est préjudiciable aux chargés de mission, à la perception qu'ont certains élus de Natura2000, fragilise certaines structures...
- ✓ Concernant les demandes 2013,
 - + un nouveau formulaire est apparu concernant les marchés publics,
 - + les plans de financements, que nous devons calculer nous même sans outil validé par la DREAL (mais avec une note explicative de 3 pages !) ne seront plus vérifiés, avec le risque que les structures délibèrent sur des montants faux, et donc le risque de retard dans les dossiers !
 - + Toujours autant de difficultés à anticiper les augmentations de salaire éventuelles et à fournir les justificatifs *ad hoc* (confidentialité des bulletins de salaires, problème de bulletin de l'année passée, etc...) alors que les structures votent des budgets primitifs qui pourraient servir de justificatif !
 - + Nécessité de joindre une note explicative pour chaque rubrique du formulaire
- ✓ Travail sur les **critères d'attribution** des subventions par site :
 - + que peut-on envisager dans le contexte budgétaire actuel ?
 - + intérêt de retravailler sur ces critères d'attribution en y intégrant les évaluations d'incidences et autres dossiers chronophages pour certains sites...

⇒ Convention cadre pluriannuelle

- ✓ Ce type de convention est **prévu par la circulaire du 27/04/2012** relative à la gestion des sites Natura2000, qui en propose un modèle précis dans sa fiche 2 (annexe 2.3 p.32/46)

- ✓ Elles ne peuvent être mises en œuvre que pour l'animation des sites (18/24 sites sont en animation d'après les résultats de l'enquête) (cf circulaire). La DREAL propose de les mettre en œuvre en **priorité sur les sites qui démarrent en animation** (au moins 3/24 sites vont valider leur DOCOB en 2013 d'après l'enquête), ...mais vu que cela fait déjà 2 ans qu'on en parle, la plupart des sites ont démarré en animation sans convention pluriannuelle.
Doit-on prioriser les sites sur lesquels mettre en place ces conventions cadre ? Sur des critères du type :
 - + Début d'animation en 2014,
 - + Dates de fin de CDD proche avec risque de non reconduction (11/25 CMN2000 ayant répondu à l'enquête termine leur CDD avant août 2014),
 - + Etc...
 Faut-il prioriser les sites sur lesquels mettre en œuvre ces conventions ? Pourquoi ne pas **les demander sur tous les sites actuellement en animation** ? Quitte à avoir un **calendrier de mise en œuvre** décliné par site ?
- ✓ **Nécessité d'anticiper** la mise en œuvre des conventions : travailler en 2013 sur ce thème afin de réellement signer des conventions en 2014 !
- ✓ **Limite de ces conventions cadre** : elles peuvent permettre de sécuriser certains postes (pour certains les conventions cadre peuvent aboutir sur des CCD de 3 ans voire des titularisations dans les collectivités) mais n'apportent pas d'engagement financier. Pour certains élus, elles ne seront pas suffisantes ! Quels engagements financiers peut-on envisager ?

⇒ Attente et besoins de l'asso vis-à-vis de la DREAL

- ✓ **Repréciser le rôle de l'asso** : Certains points soulevés par l'asso relèvent des missions de la DREAL. Il est nécessaire de rappeler le temps passé, notamment par les membres du CA pour travailler avec la DREAL à améliorer la situation (notamment sur l'aspect des subventions, sur les transmissions d'info...) **(Petit sondage des collègues pour avoir quelques chiffres)**
 - + Rappeler que ce temps est bien compris dans la convention annuelle DREAL : doit-on le marquer plus clairement dans la convention ?
 - + Peut-on envisager de dégager un d'ETP pour la coordination de l'association ? Sous quelles conditions ? peut-on affecter une somme supplémentaire aux membres du CA ? Sans pour autant que la DREAL ne se désengage de ses responsabilités...

- ✓ **Besoins d'outils** : « **mallette du chargé de mission Natura2000** » On en parle depuis longtemps, il est maintenant temps d'y travailler !
En effet, il est plus efficace que la DREAL nous mette à disposition les outils nécessaires à la gestion administrative (formulaire CN2000, EIN2000, CR Irpa, power point présenté en réunion de réseau...), notamment, de nos sites car nous perdons un temps fou à rechercher ces outils, à les créer chacun de notre côté alors qu'ils existent (exemple du tableau Excel de calcul du plan de financement !), voire à ne pas utiliser la bonne version de tel ou tel formulaire ce qui peut retarder le dossier tout entier !

La mallette pourrait donc permettre de centraliser l'ensemble des outils nécessaires au travail efficace du chargé de mission et pourrait être alimentée par les expériences de chacun.

Attention : tout ne relève pas du rôle de l'Asso ! Au contraire, la construction de cette mallette doit se faire en partenariat avec la DREAL, l'ATEN et l'IRPA. Il est donc nécessaire de définir :

- + Le rôle de chacun : qui fait quoi ? (ex la DREAL met l'ensemble des formulaires en ligne sur son site)...
 - + Quelle organisation pour la construire : met-on en place des groupes de travail ? Combien de temps se donne-t-on ? Rôle d'un chargé de mission coordinateur si la DREAL manque de moyen humain ?...
 - + Sous quelle forme ? : utilisation de melanissimo, alfredo...
 - + Quels liens avec l'ATEN : certains points de cette mallette pourront être utiles à nos homologues d'autres régions : quelle implication de l'ATEN ?...
- ✓ Anticiper la mise en place de SUDOCO
 - ✓ **Conforter le rôle de l'IRPA dans l'animation du réseau breton**
Le rythme (6 réunions par an) et le contenu (actualités, thèmes développés avec témoignages/présentations,

visites de terrain) des réunions de réseau organisées par la DREAL en partenariat avec l'IRPA nous conviennent et sont à conserver (information descendante de la DREAL uniforme pour tous dans le cadre d'une actualité juridique qui évolue rapidement, thèmes transversaux, temps d'échange important entre CMN2000, échanges informels en direct avec nos référents DREAL, neutralité de l'organisation).

L'IRPA joue un rôle prépondérant dans le recueil des besoins des chargés de mission, l'organisation de la journée (contacts, logistique, ...), la formation des chargés de mission, l'animation générale du réseau... L'association n'a pas vocation à organiser des rencontres de ce type !

Les points à évoquer :

- + Importance accordée au temps d'échange qu'est le séminaire Natura2000 organisé depuis 2 ans sur 2 jours en octobre : il apparaît nécessaire de la conserver, peut être tous les 2 ans ?
- + 2014 : année d'élections municipales : ce serait une bonne occasion pour relancer le colloque natura2000 régional à destination des élus : cela peut-il être prévu dans le marché de l'IRPA pour juin 2014 ?
- + L'association a sollicité ses membres afin de faire remonter des propositions de thèmes pour les prochaines réunions de réseau (**liste des thèmes proposés**)

POINT 2 : ACTIONS DE L'ASSO

☞ Contact Association des Techniciens de Bassins Versants Bretons (ATBVB)

Beaucoup de similitudes existent entre nos 2 asso, même si eux ont en plus tout l'aspect mutualisation qui pour nous est réalisé via l'IRPA.

Afin de créer des ponts entre nous, il est prévu que nous fassions notre prochain CA à la même date et au même endroit qu'eux le matin afin de pouvoir manger ensemble et échanger sur nos asso l'après midi.

- ✓ Annaïg prend contact avec le Président de l'ATBVB pour caler cette date.

☞ Communication : mieux faire connaître Natura2000 est une priorité !!!!!

- ✓ **Plaquette « témoignage »** sites Natura2000 breton : il est nécessaire de fixer une date butoir pour inciter nos collègues à proposer des communications.

Les sujets peuvent être divers : mise en place de MAE, évaluations d'incidences menées sur des projets particuliers, gestion avec d'autres financements que Natura2000, intégration de l'enjeu Natura2000 dans des PLU, des SCOT, des SAGE...

Nous allons relancer très prochainement nos collègues, et les membres du CA sont invités à plancher rapidement pour donner l'exemple !

- ✓ **Publication** de l'existence de l'Asso et de Natura2000 (!!!) via divers supports de communication :
 - + Nécessiter de rédiger un article « type »
 - + Proposer l'idée / contacter les rédactions, par exemple (**à compléter en ligne dans google docs via l'adresse : natura2000bzh@gmail.com doc 122_Compil_Medias.docx**)

Magazines	Lettres d'info	TV	Sites internet	Autre
Bretagne Magazine La Gazette des communes Ar men Terre sauvage Le Chasseur Français Nature en France Magazine de pêche	Region Bretagne Conseil généraux	France3 ouest Tébéo TV Breizh		

☞ Réseau National

Mara RIHOUE est chargée d'animer le réseau Natura2000.

Lors de la dernière journée d'échange technique, elle nous a sollicités pour que nous puissions lui faire remonter nos besoins. Nous allons essayer de l'impliquer plus dans notre réseau et de la solliciter. Cela pourrait être :

- + Invitation à une ou plusieurs réunions de réseau IRPA
- + Lui transmettre les conclusions des échanges techniques par mail que nous pouvons avoir entre nous

- + L'utilisation du forum de discussions de l'ATEN ? Cela n'est pas toujours facile car il faut aller faire la démarche de consulter le forum... cependant, nous pourrions mettre en place un groupe de discussions entre chargés de mission du type obsBZH ou autre ? (Nicolas LONCLE se propose de voir quelles sont les possibilités)
- + Formation ATEN sur les sites Internet : l'ATEN ne souhaite pas délocaliser la formation en Bretagne pour 2013. Certains CMN2000 se sont inscrits pour la première session. La deuxième session a encore toutes ses places de disponibles.

Organisation de l'asso

Il sera peut être intéressant de mettre en place des « commissions » à définir :

- + Réalisation de la plaquette
- + « Promotion » de l'asso et de Natura
- + Malette du chargé de mission
- + Sensibilisation des élus
- + Réseau national
- + ...

Continuer à ce que l'asso soit représentée dans des instances de travail ou d'informations :

- + SRCE : prochaine réunion comité technique du 22 mars (Ségolène)
- + CREN : Sandrine a fait un compte-rendu de la réunion d'information sur l'avancement d'un CREN en Bretagne

Précisions hors réunion sur la nécessité de communiquer sur le Natura2000 : Mail de Pascal Bourdon

« Pour préciser mes souhaits de privilégier la communication sur le réseau Natura et les actions qui y sont menées:

- ✓ Ci-joint quelques commentaires sur le fichier transmis par Stéphanie / projet de création d'une Agence de la Biodiversité...
- ✓ j'ai fait le constat, à plusieurs reprises, que le réseau Natura est ignoré (méprisé ?) par les services de l'Etat (ONCFS, ONEMA, DDTM22 viennent très rarement aux réunions de CoPil...). Le Conseil Général 22 gère en direct certaines parties du site Natura dont je m'occupe, sans concertation vraiment formalisée (échanges techniques ponctuels).
- ✓ une réserve naturelle, tout le monde sait ce que c'est : ça se visite, on y mène des opérations de gestion, des suivis scientifiques. Il y a un conseil scientifique qui se réunit tous les ans...
- ✓ j'avoue que je ne sais pas comment communiquer sur ce que je fais. Pour le projet d'extension du site, la participation des acteurs aux réunions préparatoires a été très réduite. Je sais que c'est seulement quand le projet arrivera en consultation dans les communes qu'on va m'interroger en me demandant uniquement quelles seront les éventuelles contraintes réglementaires (profession agricole). Au niveau des CdC, Natura agace les élus : nombre de délibérations trop important uniquement sur des points administratifs, retards de paiement, moyens trop réduits (contrats natura) et mal adaptés (MAET)...
- ✓ je crois que le problème c'est que c'est une politique de l'Etat mal déléguée à un opérateur qui n'est pas vraiment volontaire pour s'en charger et ne s'y implique pas. Si Natura était obligatoirement aussi co-financé par la Région, le Département, l'opérateur, chacun aurait le souci de valoriser sa participation à cette politique et de faire connaître ses actions.

Au final, compte tenu du contexte de restrictions budgétaires généralisées, je crains que l'Etat juge que l'animation du réseau est coûteuse qu'il n'y ait que très peu de financement pour les contrats Natura et que le réseau Natura ne soit plus qu'une désignation de périmètres réglementaires particuliers (/EIN) dans la TVB.

Pour éviter cette éventuelle évolution, il faut nous faire connaître à tous les niveaux et travailler à la constitution d'un réseau national. »